



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 9 janvier 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Justice et à Monsieur le ministre des Affaires intérieures.

La presse s'est fait l'écho de la frustration croissante des habitants du quartier de la Gare de Luxembourg-Ville confrontés au trafic et à la consommation de la drogue dans leur quartier, et des nuisances les accompagnant. Il y est même évoqué l'idée d'une milice citoyenne pour rendre le quartier plus sûr.

Ces initiatives et réactions interviennent malgré un renforcement significatif de la présence policière dans ce quartier, ainsi que dans la Ville Haute de Luxembourg depuis près d'un an. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'une opération spéciale visant à réprimer la mendicité, la toxicomanie et à combattre l'insécurité. Par ailleurs, une police locale a été mise en place pour compléter ces efforts.

Or, les critiques des habitants du quartier convergent pour dire que les policiers patrouilleraient surtout en voiture, effectuant peu de contrôles d'identité ou d'opérations de contrôle avec des chiens sur le terrain, pour déranger les deals qui se déroulent toujours aux mêmes endroits, souvent impliquant les mêmes personnes.

Je voudrais dès lors poser les questions suivantes :

1. Les Ministres peuvent-ils fournir un bilan des contrôles d'identité et des interpellations effectuées par la Police dans le quartier de la Gare pour enrayer le trafic de la drogue ?
2. À combien de reprises la Police a-t-elle été appelée pour intervenir suite à des infractions de vols, d'agressions et d'autres délits liés à la toxicomanie ? Combien de fois est-elle effectivement intervenue ?
3. Combien d'infractions ont effectivement conduit à des poursuites pénales, et de quelles infractions s'agit-il précisément ?
4. Combien d'ordres de déguerpissement ont été émis contre des personnes sur la voie publique ou dans les entrées d'immeubles privés ou publics ?
5. Est-ce que les Ministres estiment que l'opération policière spéciale est une réussite ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Franz Fayot
Député